

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 22 Novembre 2018  
Délibération n°20181122\_03Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 48

Absents : 26

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

**Votants : 59**

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : ÉCONOMIE : Convention entre la CDC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente**

Le jeudi 22 Novembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 15 Novembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VOUHARTE.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilyns - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - VIDAUD Pierre - LEMAIRE Marie-Claude CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie - RIVOLET Patricia - ROUSSEAU Christian - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - EDRIK Patrick - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - PÉNAUD André - CAMY Bruno - POTEI Maryse - LOTTE Michel - CAILLAUD Nadia - SEVRIT Raymond - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représenté par son suppléant Bruno GRUEL

VERGEZ Brigitte représentée par son suppléant Christian LEBRUN

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à SOULET Marilyns)

GUYON Jean-Guy (pouvoir à Nadia CAILLAUD)

CRINE Jean-Jacques (pouvoir à Michel LOTTE)

BERTRAND Didier (pouvoir à Nathalie BEAU)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à Bernard LACOEUILLE)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

ROUMAGNE Magalie (pouvoir à POTEI Maryse)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à Christine SOURY)

GUITTON Claude (pouvoir à Jean-Pierre de FALLOIS)

TEXIER Didier - VIAUD Annette - BRUN Jackie - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danielle

Absents non excusés : MOREAU Bernadette - FLAUD Yves - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - BOURABIER Jacques - BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : ÉCONOMIE : Convention entre la CDC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

*Vu la proposition de convention entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente et la Communauté de Communes Cœur de Charente précisant les modalités de collaboration des 2 institutions en faveur de l'accompagnement des entreprises (création, reprise/transmission),*

Le Vice-Président en charge de l'économie donne lecture du projet de convention ci-annexée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **APPROUVE la convention précitée, annexée à la présente délibération.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président  
Jean-Pierre de FALLOIS

